

Appel aux artistes : acquisition d'œuvres d'art pour la collection municipale 2024

Victoriaville, le 22 octobre 2024 — La Ville de Victoriaville lance son appel annuel pour l'acquisition d'œuvres d'art auprès des artistes professionnels résidants ou originaires de la MRC d'Arthabaska. Les artistes ont jusqu'au 1^{er} décembre 2024 pour soumettre leurs propositions, dans le but d'enrichir la collection permanente d'œuvres qui sera exposée dans les bâtiments municipaux, contribuant ainsi à la visibilité des créateurs locaux et au rayonnement de leurs œuvres.

Les artistes intéressés peuvent soumettre un maximum de trois œuvres dans diverses disciplines telles que la peinture, la sculpture, le dessin, la photographie, et les techniques mixtes. Toutes les œuvres doivent être prêtes à être exposées et doivent répondre aux critères définis dans la Politique d'acquisition et de gestion des œuvres d'art de la Ville. Les créateurs sont d'ailleurs invités à consulter attentivement les critères de cette politique afin de s'assurer qu'ils sont admissibles.

« Par cet appel, nous souhaitons soutenir et mettre en lumière le talent et la créativité des artistes de notre région. Ces œuvres, une fois intégrées à notre



L'an dernier, la Ville a acheté cinq œuvres sous recommandation de son comité, soit :

- *Dans son univers aquatique elle flotte*, par Sophie Chabot;
- *La sortie de l'entrée*, par Martin Savoie ;
- *Login*, de Étienne Hébert;
- *Le souffle de*, par Gabrielle Auclair;
- *Dansante dentelle*, par Alice Longpré.

collection, contribueront à enrichir notre patrimoine culturel et à inspirer la communauté », a déclaré Antoine Tardif, maire de Victoriaville.

« La diversité et la créativité des artistes locaux sont une véritable source de fierté pour notre ville. J'encourage chaque créateur à soumettre des œuvres qui non seulement reflètent leur talent, mais qui contribueront également à faire rayonner notre patrimoine culturel auprès de la population et des générations futures » a ajouté James Casey, conseiller municipal chargé de la culture.

Un comité de sélection évaluera les œuvres soumises en fonction de critères tels que l'originalité, la qualité artistique et l'impact régional de l'artiste. Les œuvres sélectionnées seront intégrées à des espaces publics, notamment à l'hôtel de ville et au Service du loisir, de la culture et du développement des communautés.

Les artistes peuvent soumettre leurs propositions via le formulaire en ligne disponible sur le site Web de la Ville au vic.to/culture/oeuvresdart.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service du loisir, de la culture et du développement des communautés au 819-758-6419, poste 3293, ou par courriel à culture@victoriaville.ca.

— 30 —

SOURCE**Charles Verville – Chef de Division des communications**

Service des communications et des relations citoyennes

819 758-6419, poste 3276

charles.verville@victoriaville.ca

Service des communications et des relations citoyennes

1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370

Victoriaville (Québec) G6P 6T2

Victoriaville.ca